



Patrick ALLEMAND

Conseiller Municipal et Métropolitain

Président du Groupe « Un Autre Avenir pour Nice »

Monsieur Christian ESTROSI
Président de la métropole NCA

En mairie

Nos réf.: 2019-12-23/PA

Nice, le 23 décembre 2019.

Monsieur le Président,

Mon attention a été appelée sur la plus grande confusion qui règne actuellement concernant la nouvelle réglementation en matière d'émissions de soufre.

En effet, la compagnie de navigation maritime Corsica Ferries - Sardinia Ferries, vient d'annoncer que toute sa flotte a anticipé, dès la mi-novembre, la nouvelle réglementation de la limitation à 0,5 % de teneur en soufre applicable au 1^{er} janvier 2020.

Or, vous avez déclaré dans le Nice Matin du 3 décembre 2019, en relation avec l'article sur l'extension de l'aéroport, qu'à partir du 1^{er} janvier, vous fixeriez au port une limite de 0,1 % de teneur en soufre, tout le temps, rajoutant que ceux qui ne s'y conformeraient pas, ne seraient pas accueillis.

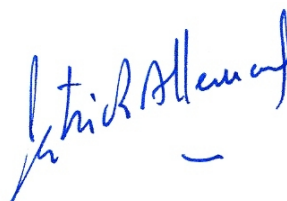
Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître comment vous comptez mettre en application cette déclaration. Il semblerait que seule l'édition d'un arrêté pourrait permettre une telle application. Si tel est le cas, a-t-il déjà été publié ou, sa publication est-elle prévue dans les prochains jours, sachant que son effectivité a été fixée par vos soins au 1^{er} janvier 2020 ?

J'aimerais également connaître les modalités précises d'application comme par exemple :

- La distance à partir de laquelle les navires doivent basculer sur leur cuve à 0,1 % du port, sachant qu'une distance de plusieurs milles est indispensable ;
- Les moyens de contrôle qui seront utilisés ;
- Les sanctions qui seront appliquées en cas de non-conformité ;
- L'autorité compétente pour ces contrôles.

Tout ceci nécessite une clarification car, à l'heure actuelle, personne n'est en mesure de dire ce qui s'appliquera au 1^{er} janvier 2020. Une teneur en soufre limitée à 0,5% comme le prévoit la nouvelle réglementation ou une teneur en soufre limitée à 0,1% comme vous en avez fait vous même, très officiellement l'annonce ?

En vous remerciant pour les éclaircissements que vous pourrez apporter, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Patrick ALLEMAND

Copie adressée à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.